REÇU EN PREFECTURE
Le 02 novembre 2026
VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION
025-242500361-20261022-D2026002881I0-DE

Grand Besançon Métropole

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

Publié le : 02/11/2026

Bureau

Séance du jeudi 22 octobre 2026

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 15 octobre 2026 s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de M. Ludovic FAGAUT, Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

La séance est ouverte à 14h35 et levée à 15h15

Etaient présents : M. Patrick AYACHE, M. Ludovic BARBAROSSA, Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Emile BOURGEOIS, Mme Nathalie BOUVET, M. Bruno CAIRE, M. Christian DAVID, M. Pascal DERIOT, M. Martial DEVAUX, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, M. Hervé GROULT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Patrick JACQUES, M. Laurent JEUNET, M. Jean-François MENESTRIER, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Anthony NAPPEZ, Mme Anne OLSZAK, Mme Sophie PESEUX, M. Philippe REGENNASS, M. Pascal ROUTHIER, M. Djilalli SAHLAOUI, M. Kévin VEJUX, M. Patrick VERDIER

Etaient absents : M. Patrick BOUZAT, Mme Marie GRUILLOT, M. Didier PAINEAU, Mme Céline TRONCIN VERGEY

Secrétaire de séance : M. Kevin VEJUX

Procurations de vote : M. Didier PAINEAU donne pouvoir à M. Patrick JACQUES

Délibération n°2026/2026.00288
Rapport n°10 - Actions recherche et innovation – Soutien à la dynamique French Tech et aux entreprises innovantes

10
Actions recherche et innovation – Soutien à la dynamique French Tech et aux entreprises innovantes

Rapporteur : Mme Anne FALGA Vice-Présidente

	Date	Avis
Commission n°2	21/10/2026	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2026 et PPIF 2026-2030 « Actions recherche et innovation »	Montant du BP 2026 : 271 809 € Montant de l'opération : 15 000 €

Résumé :
Le soutien à l'innovation est un axe fort de la politique de développement économique de Grand Besançon Métropole, car il est facteur de compétitivité pour les entreprises et d'attractivité pour le territoire.
GBM est membre de la French Tech Bourgogne Franche-Comté. L'association favorise la création d'activité et d'emplois en accompagnant les entreprises innovantes, elle mobilise l'écosystème des jeunes entreprises innovantes autour de temps forts collectifs.
French Tech Bourgogne Franche-Comté sollicite le paiement de l'adhésion annuelle de GBM à l'association et le soutien à l'évènement régional « French Tech Night » édition 2026, organisé sur Besançon pour un montant global de 20 000 €.
Il est proposé de soutenir l'évènement French Tech Night avec le versement d'une subvention à hauteur de 15 000 €.

I - Présentation de la dynamique French Tech

La « French Tech » désigne l'ensemble des acteurs qui travaillent dans ou pour les entreprises technologiques et innovantes françaises en France ou à l'étranger.
En 2026, la French Tech s'appuie sur un réseau de proximité structuré de 125 Capitales et Communautés French Tech, dont 19 Capitales et 28 Communautés en France, ainsi que 78 Communautés à l'international. Ce maillage permet d'accompagner la croissance des entreprises innovantes au plus près des territoires, en France comme à l'étranger.

La Capitale French Tech BFC a maintenu son label et fait partie des 19 Capitales labellisées pour la période 2026-2028. Elle fédère plus de 414 entreprises représentant 13 500 emplois (hors Grands Groupes) sur le territoire, réparti sur 5 sites : Besançon, Dijon, Mâcon, Nevers, Nord-Franche-Comté. La French Tech BFC agit comme un accélérateur collectif au service des start-up, scale-up, PME innovantes et entreprises technologiques de Bourgogne-Franche-Comté. La dynamique est portée par l'association French Tech Bourgogne Franche-Comté dont le président est Monsieur Jean-Paul Médioni, fondateur du groupe Matawan (ex-UbiTransport). Silvère Denis est le directeur de l'association. Effectif : 4 personnes.

La nouveauté de l'année 2026 porte sur la réussite également de l'obtention du label « Communauté » pour « French Tech Besançon ». Notre territoire rejoint ainsi les 28 communautés françaises ayant obtenu cette distinction pour son dynamisme entrepreunarial. La communauté bisontine animera le réseau des entrepreneurs, start-up, investisseurs et acteurs de l'innovation sur le Grand Besançon et les territoires limitrophes (Doubs, Haute-Saône, Jura).
La « Communauté French Tech Besançon » est portée par deux co-présidents et dirigeants d'entreprises, Julie Boucon et Michel Chevassu. Le label « Communauté » est obtenu sur la période 2026-2028.

II - La French Tech BFC sur Besançon

La French tech BFC Besançon rassemble les acteurs de l'écosystème de l'innovation. Le PMT et la société Quarks de Besançon sont intégrés au board de l'association. Ce sont près de 23 acteurs publics, 22 structures d'accompagnements, 4 grands groupes et collectivités territoriales impliqués dans la démarche.

Sur 2025, la French Tech Bourgogne Franche-Comté a organisé une journée de mises en relation. Les start-ups ont pu présenter leurs solutions/services et répondre aux besoins identifiés par le Ministère de la justice.

Le 19 novembre à la CCI du Doubs, l'association organisait la « French Tech Night ». La soirée était couplée avec « Créer demain », l'évènement régional de l'innovation porté par l'AER. Cette édition a rassemblé près de 350 décideurs et 20 start-ups exposantes autour d'une soirée networking et d'un showroom technologique. L'événement a permis de mettre en lumière les solutions développées par les entreprises régionales, de créer des rencontres qualifiées entre entrepreneurs, partenaires, investisseurs et donneurs d'ordre.

La French Tech Bourgogne Franche-Comté déploie également les divers programmes nationaux sur le territoire de GBM dont les entreprises de GBM sont bénéficiaires : French tech Tremplin (accompagnement), French Tech Rise (rencontres d'investisseurs), French tech Central (plateforme pour accéder à tous les membres de l'association, des prospections internationales (CES LAS VEGAS, le SUMMIT de Lisbonne) et les mises en relations avec les représentants de la French Tech national, les grands donneurs d'ordre auprès des acteurs du territoire de GBM lors du salon Vivatech.

III - L'évènement de la French Tech Night Besançon

Pour sa quatrième édition, l'évènement La "French Tech Night Besançon » se tient le 17 novembre 2026 au sein de Supmicrotech ENSMM.
La French Tech Night, c'est le rendez-vous de l'écosystème de la tech et l'occasion de valoriser les diverses actions et programmes de la FT.
L'innovation, et le numérique en particulier, peuvent parfois se montrer vaporeux, immatériels. La French Tech Night propose au contraire de découvrir, de toucher, de tester, les produits et les services innovants des startups de notre territoire. Ce temps fort est également un moment de rencontres des acteurs incontournables de l'écosystème, une occasion d'étendre son réseau et de fédérer autour de la dynamique French Tech durant trois moments complémentaires : le showroom des startups, le cocktail dinatoire, la soirée. La French Tech Night regroupe les startups, les PME innovantes, les grands groupes, les acteurs publics et académiques autour de démonstrations, de remises de trophées et de rencontres professionnelles.
Les objectifs visés par l'événement sont les suivants :

- sensibiliser les entreprises de toutes tailles à bénéficier des programmes de la dynamique French Tech ;
- faire du réseautage entre tous les acteurs de l'écosystème technologique, du financement de l'innovation pour renforcer la visibilité et les opportunités de développement pour les entreprises innovantes ;
- valoriser les startups de l'écosystème French Tech de Bourgogne-Franche-Comté, lauréates des programmes avec l'annonce des lauréats French Tech BFC20 ;
- renforcer les coopérations et l'attractivité économique du territoire.

IV - Le plan de financement prévisionnel de l'évènement présenté par la French Tech BFC

Le budget global est de 80 000 euros. L'état soutient à hauteur de 13 000 euros (soutien en baisse) et la Région à hauteur de 22 000 euros.
Le versement sera effectué en une fois à compter de la notification de la subvention.

Soutien GBM à French Tech BFC
Année 2023 : création de l'association
Année 2024 : 10 000 € (Evènement)
Année 2025 : 15 000 € (Adhésion et Evènement)

La collectivité se réserve le droit d'exiger le remboursement de la subvention en partie ou en totalité, en cas :
- d'utilisation de la subvention à une fin non-conforme au projet pour lequel elle a été attribuée ;
- de non-utilisation en tout ou partie des sommes versées ;

- de non-respect des conditions d'octroi, et notamment refus de communiquer les éléments demandés pour le contrôle ;
- d'annulation de l'événement ;
- de dissolution de l'association.

A l'unanimité, le Bureau approuve le soutien de Grand Besançon Métropole à l'évènement French Tech Night Besançon avec l'attribution d'une subvention à hauteur de 15 000 € à l'organisateur French Tech BFC.

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 30 Contre : 0 Abstention* : 0 Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besancon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
Le Président,

Le Conseiller Communautaire Délégué
au numérique, au territoire intelligent
et à la vie étudiante,
Kévin VEJUX



Document signé électroniquement

Le Président,
Ludovic FAGAUT



Maire de Besançon.
Document signé électroniquement